



Notre premier touriste en Nouvelle-France : Asseline de Ronval [1662]

Armand Yon, D.PH., L.ÈS L.

Number 39, 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025320ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025320ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Yon, A. (1974). Notre premier touriste en Nouvelle-France : Asseline de Ronval [1662]. *Les Cahiers des dix*, (39), 146–170. <https://doi.org/10.7202/1025320ar>

Voyage De Canadas en La nouvelle France

En mil six cés soixante ce deux
Le vingt deux de may Je m'embar
quay, Le meime soir nous fis mes
voilles et après un mois de trajet
nous arrivasmes heureusement sur
Le fleuve de St Laurent et nous
montasmes avec vent favorable
Jusque devant Tadoussac ou le
vent nous vint contraire ce qui
nous obligea a y laisser tomber
notre ancre

Tadoussac est Le premier lieu
que Lon vencontre qui aye esté
habité, Je ne seay a present ce qui
peut estre mais en ce temps La
Ly avoit une chapelle quelques
maisons et deux

Notre premier touriste en Nouvelle-France : Asseline de Ronval [1662]

Par ARMAND YON, D.P.H., L.ÈS L.

Mérite-t-il ce qualificatif, que d'aucuns trouveront trop moderne ? et, s'il en est digne, fut-il vraiment le premier à le mériter ?

Selon l'acception la plus courante, le *touriste*¹, c'est le visiteur qui, se déplaçant à ses frais, va dans un lieu étranger, non pour y travailler, mais dans un but de simple curiosité.

Or, le jeune Dieppois dont nous voulons conter l'odyssée remplit parfaitement ces conditions: après avoir convenu avec un capitaine du prix de la traversée, il s'embarqua de son port normand pour le Canada, dont on disait autour de lui tant de merveilles. Il était, par ailleurs, assuré de rencontrer là-bas bon nombre de compatriotes établis depuis un certain temps.

La « fondation » proprement dite de la colonie datait de celle de la ville de Québec, en 1608. Depuis lors, certes, bien des jeunes Français avaient dû, avant lui, faire la traversée, comme manoeuvres ou comme marins, et surtout à titre d'« engagés », attendus en Nouvelle-France par des marchands ou des agriculteurs. Ceux-là ne pouvaient être qualifiés de touristes: ils partaient dans un but intéressé, et, sans doute, plutôt indifférents aux attraits extérieurs du pays: pas un d'entre eux, que nous sachions, ne nous a livré ses impressions de voyage. Tandis que nous possédons de la part de notre Dieppois des pages fort intéressantes.

1. Mot ancien, mais d'origine française (Dauzat, Robert). On disait, en Normandie notamment: « faire un tour », pour une promenade, le tour de ville, etc. Ayant rebondi en Angleterre, le mot revint au XIX^e siècle sous la forme de *tourisme*. . . La même aventure était réservée au mot *sport* qui vint d'Angleterre à la même époque. Sous Henri IV, on disait déjà en France: *se desporter* pour *se divertir*.

Il est vrai que la France — disons même: l'Europe entière — avait connu, quelque treize ans auparavant, le récit fantastique d'un voyage dans l'espace qui devait, précisément, finir par un atterrissage forcé en pleine Nouvelle-France: c'est l'*Histoire comique des Etats et empires de la Lune*, par Cyrano de Bergerac; mais, hélas! cette fiction fameuse de l'exubérant Gascon n'est point du domaine de la grande Histoire!

I. LE MANUSCRIT

Le manuscrit — original et photostat — des *Voyages* d'Asseline de Ronval est soigneusement conservé à nos Archives nationales d'Ottawa².

Il porte la cote suivante: M.G. 18, J (et J2). Il consiste en 438 plus deux feuillets in-octavo (21.5 x 17 cm.), plutôt bien conservés, quoique, sur les cinquante premiers, l'encre, qui devait être de moindre qualité, ait pâli, tandis que, plus loin, vers les ff. 300, la calligraphie s'avère plus ferme et plus lisible, ce qui doit résulter non seulement de l'emploi d'une encre plus foncée et de plumes mieux taillées, mais surtout des soins d'un narrateur plus formé. Car ce long manuscrit n'a pas été rédigé d'un seul trait, mais interrompu et repris à diverses époques, entre les années 1662 et 1694³.

Ce Ms. fut acquis en France par nos Archives d'Ottawa en 1928. Dans leur Bulletin de la même année⁴, nos archivistes, respectant toutefois l'orthographe de l'époque, n'imprimèrent que la partie relative au premier voyage, celui du Canada, soit les seuls ff.7-38.

Ce fut un tort, car les feuillets précédents fournissent des détails utiles sur la personne de l'auteur et ses intentions. Ainsi

2. Le titre général est: *Journal en abrégé des Voyages de monsieur Asseline de Ronval tant par terre que par mer, avec plusieurs Remarques, circonstances et aventures très curieuses. Dédié à . . .* [en blanc]

3. Le document nous fut aimablement communiqué en septembre 1973 par le personnel du département des Manuscrits.

4. Archives publiques du Canada. *Rapport pour l'Année 1928, Appendice B (28-32)*. La même année, parut une traduction en anglais (27-31).



ARMOIRES DE LA VILLE DE DIEPPE

Elles se lisent : parti d'azur et de gueules au navire d'argent,
les voiles ferlées, brochant sur le tout.

(ff.1,2), dans un bref avant-propos intitulé *Au Lecteur*, il écrira assez naïvement: « Si vous aimés la délicatesse de la Langue françoise, ne vous Donnés poin la peine de Lire ce Journal, car l'auteur c'est plutost appliqué a voyager que de bien aprandre a coucher par écrit, croyant qu'il est bien plus nécessaire de Rapporter des vérités que des parolles choisies. »

II. — UNE VIE MOUVEMENTÉE

C'est grâce aux premiers feuillets⁵ non livrés à l'impression, que nous savons quelque chose des origines de cet Asseline de Ronval. Encore devons-nous ignorer son prénom, car *Asseline* est plutôt un patronyme qu'on rencontre souvent en Normandie, et particulièrement dans la région dieppoise. L'histoire locale a retenu les noms de plusieurs Asseline, dont David, auteur d'un ouvrage estimé sur les antiquités de Dieppe.⁶ La forme « masculine » *Asselin* nous rappellera notre journaliste canadien Olivier Asselin, dont la famille était précisément originaire de cette ville normande.⁷

Quant au complément de *Ronval*, il est peu probable qu'il provienne d'un fief des Asseline, car les origines de notre voyageur nous paraissent plutôt modestes et plébéiennes. Peut-être son père — ou lui-même se serait-il approprié le nom de quelque lieu-dit. Ce fut le cas, chez nous, des Guyon, (ancêtres des Dion, Dionne, Yon et autres): le fils aîné du pionnier se fit appeler *du Buisson*, pour se distinguer de son père, prénommé lui aussi Jean⁸.

Peu importe, au fond, que notre Asseline ait été ou non « de Ronval », et qu'il se soit prénommé Robert, Jacques ou François: l'essentiel est qu'il ait trouvé suffisant d'intituler son manuscrit: « Voyages de *monsieur* Asseline de Ronval ».

A peine était-il « parvenu à l'âge de raison », nous assure-t-il, qu'il éprouva le goût des voyages. Et cela se comprend, chez un

5. Ff. 1-6.

6. David Asseline, *Les Antiquités. . . de Dieppe*, Paris et Rouen, 1834, 2 vols.

7. L'ancêtre se prénommait Jacques. (Emile Vaillancourt, *Les Dieppois en Nouvelle-France*, BRH, 52 (1926), 692s.)

8. Ms., f. 5-6.

petit Dieppois qui voyait chaque jour, dans la rade, tant de vaisseaux qui appareillaient non seulement pour le Canada, mais encore pour « les îles » et même les Indes lointaines. Et, sans doute apercevait-il déjà de sa fenêtre une forêt de mâts et de voiles.

Son père, cependant, ne l'entendait pas ainsi. Il fit « tous ses efforts » pour le faire changer d'idée « par le soin qu'il apporta à le faire étudier jusques à expliquer un peu le latin ». Il y arrivait à peine, lorsque son père mourut, « ce qui, conclut-il, me donna la liberté entière de suivre mon penchant ». Je pris ainsi la résolution de voir [du] pays autant qu'il me serait possible ».

Quel âge pouvait-il avoir ? Peut-être dix-huit ou vingt ans, mais pas plus, car avoue-t-il, « j'étais jeune et sans expérience ».

Il s'adressa à un capitaine qui avait fait bien des fois la traversée : le capitaine Laurent Poulet⁹, et acquitta le prix d'un passage pour Québec. C'est ainsi que, le 22 mai 1662, notre Asseline de Ronval partit pour la Nouvelle-France, où il devait séjourner jusqu'en octobre de la même année, débarquant à Dieppe au début de décembre. Il se retira chez sa mère qui, entre-temps, s'était remariée à un monsieur Depréaux, qui était — notre voyageur s'empresse de nous le dire — « le frère aîné de monsieur de Bulonde, lieutenant général des armées du Roy ». On ne voit pas, par ailleurs, qu'Asseline de Ronval ait jamais pris femme ni qu'il ait eu des frères ou des soeurs : on le sent toujours parler et agir en solitaire...

Avant de raconter en détail et de commenter le voyage au Canada — objet principal de notre étude, — il nous semble utile de narrer à grands traits la carrière de ce Normand, telle qu'il nous l'a révélée dans son volumineux manuscrit, qui nous permet de le suivre jusqu'en 1694.

Peu de temps après son retour du Canada, il apprenait que Louis XIV, alors dans tout l'éclat de son règne, envoyait en Lorraine des troupes françaises qui assureraient les garanties des

9. Il s'agit de Laurent Poulet dont le vaisseau fit de fréquents voyages à Québec à partir de 1661, (*JJ.*, 301, 332.)

traités des Pyrénées et de Vincennes en faveur du duc Charles IV. Il se fit engager et tint garnison à Marsal, ville importante de la Moselle.

En 1664 on le trouve loin de là, — au Portugal, toujours militaire, mais cette fois dans la cavalerie. De Lisbonne, il semble avoir gardé surtout le souvenir des rues étroites, de la piété excessive des habitants et aussi des confitures exquises dont on l'a régalé... Passé en Espagne, il y sera moins heureux, s'étant attiré une vilaine affaire, dont le délivra charitablement « un bon prestre ». Puis il rentra pour un temps dans son Dieppe natal.

L'année suivante le revoit au Portugal, puis il passe à Gênes et visite Majorque. Mais, de plus en plus hanté par son rêve d'expéditions lointaines, il décide d'offrir ses services à la puissante compagnie des Indes orientales, dont il a bien souvent admiré les navires dans le port de Dieppe. Il lui faudra un brevet de pilote, mais, n'a-t-il pas chez lui un « pays » renommé pour ses connaissances en hydrographie et en océanographie, — l'abbé Denis ? A partir de 1670, ce dernier lui apprendra à bien manier la boussole, le compas et le sextant.

Lorsque, écrit-il, « monsieur de Rougelande demanda des pilottes pour les vaisseaux des Indes », il posa sa candidature et fut agréé. On devait faire voile le 4 mars 1672. Cette première expédition lui permit de voir le Cap de Bonne-Espérance. S'il n'y rencontra pas Adamastor, dieu des Tempêtes imaginé par Camoës, du moins put-il noter que c'est « le promontoire le plus avancé du monde ». Les Indes furent pour lui toute une révélation. Les Hindous, remarque-t-il avec surprise, « sont de grands fumeurs, sans jamais cracher en fumant ». Il visitera aussi Batavia et, au retour, la côte du Congo, l'île de l'Ascension et Londres (1676). Il nous parlera aussi d'un voyage en Hollande, où il eut le loisir de visiter Amsterdam et Rotterdam. C'était en janvier 1680.

L'année 1681 marquera son second grand voyage en Orient, — le plus considérable, qui lui permit non seulement de séjourner à Pondichéry, mais encore de pouvoir s'extasier, à Goa, devant la chapelle, toute de « vermeil doré » (*sic*), avec des centaines de

lampes, où l'on conservait la dépouille de saint François-Xavier. Basque espagnol et membre de la compagnie de Jésus comme son confrère Ignace de Loyola, le célèbre missionnaire était mort en 1552, âgé d'à peine quarante-six ans, mais sa renommée s'était répandue dans le monde entier. On lui attribuait alors un grand nombre de miracles et de charismes, dont certains, comme le don des langues, fut plus tard contesté. Le pape Grégoire XV l'avait canonisé en 1622.¹⁰

Le 2 mai 1683, Asseline de Ronval est en face du rocher de Sainte-Hélène, puis son navire relâche une fois de plus à l'île de l'Ascension, pour se diriger, selon les caprices du vent, vers Belle Isle [en Mer] et l'île de Groix, en Bretagne.

Jusqu'ici, tout semblait lui sourire, quand, le 6 septembre 1688, alors qu'il commandait le vaisseau *Le Lauré* (?), il eut un différend avec son « directeur » (l'un des représentants, probablement, des armateurs), un nommé Bar. On était à table, à souper, et ce monsieur, dit-il, lui chercha « une querelle d'Allemand » — ce qui, apparemment, lui valut la perte de son poste... Un peu plus tard, il s'adressera au marquis de Beuvron, gouverneur de Rouen, et obtiendra le commandement d'un garde-côtes. En 1692, on lui a confié la frégate *l'Heureuse*, armée de douze canons : il protège ainsi « la pesche de Messieurs de Dieppe ».

Sans qu'il nous en parle, nous savons que la ville natale de notre marin eut beaucoup à souffrir, au cours des années, et qu'en rentrant de ses longs périple, il ne retrouva pas toutes choses en bon ordre. Nombre de Dieppois étaient protestants, et la Réforme provoqua souvent des troubles, qui se répétèrent après la révocation de l'Edit de Nantes. La peste fit plus de 10,000 victimes, au XVII^e siècle, dans ce port de mer.

Mais le pire était encore à venir. Louis XIV avait déclaré la guerre à la Hollande et à l'Angleterre, et la bataille de La Hougue, en 1692, s'était avérée désastreuse pour la flotte française.

10. Encore aujourd'hui, bien que l'ancienne enclave de Goa soit devenue partie intégrante de l'Inde, le tombeau de François-Xavier est visité par de nombreux pèlerins et touristes.

Dès lors, l'ennemi ne perdit aucune occasion de bombarder les côtes de France.

En juillet 1694, ce fut le tour de Dieppe. Les canons de l'amiral Barclay détruisirent pratiquement la ville. C'est sans doute à la suite de ce bombardement que le feu se déclara dans les immeubles d'Asseline le Ronval, qui, au cours de ses randonnées, avait dû amasser quelque bien, puisqu'il nous confie que l'incendie rasa « les huit maisons » qu'il possédait, ainsi que « leurs meubles »... Le propriétaire lésé va-t-il se plaindre ? sans doute il a vu autour de lui des voisins plus malheureux que lui, et, en bon chrétien, résigné, il conclut : « Il faut qu'à l'exemple du saint homme Job, je prenne patience de toutes les pertes que j'ai faites. ¹¹ »

C'est sur cette note mélancolique que s'achève la longue relation que nous a léguée cet amateur de voyages. Est-ce à dire qu'il mourut peu après ? Nous ne savons. S'il avait 20 ans en 1662, année de son séjour au Canada, il en aurait compté alors plus de 52, ce qui n'était pas la vieillesse, mais bien, à cette époque, l'âge mûr.

Il faut souhaiter qu'il ait vécu encore assez longtemps pour travailler avec ses concitoyens à la reconstruction de Dieppe, laquelle fut lente mais tenace, remarquable. Ses trois joyaux : son château, Saint-Jacques au style flamboyant et la gothique Saint-Rémy font toujours notre admiration.

III. — EN NOUVELLE-FRANCE

La traversée

C'est donc le 22 mai 1662 que le Dieppois Asseline de Ronval s'était embarqué sur le vaisseau du capitaine Poulet. Que valait ce navire, dont on ne nous dit pas le nom ? était-il aussi mauvais que bien d'autres partant le La Rochelle ou de Dieppe même, et dont les passagers déploraient le peu de confort ?

11. Ms., f. 438. Les deux autres ff., non paginés, reprennent en le développant le texte de f.438. Le dernier folio n'est qu'à demi rempli.

Peu importait, au fond, à un tout jeune homme épris d'aventures ! Il ne nous dit rien de l'état de la mer, car elle dut leur être clémente et les vents favorables, puisqu'on était en vue de Taoussac au bout d'un mois. C'était pour le navigateur une étape obligée. Cependant, le temps avait changé. Il fallut s'attarder et jeter l'ancre. « Je ne sçay, écrira plus tard notre voyageur, ce qui peut être aprésent, mais en ce temps Là, il y avait une chapelle, quelques maisons et deux moulins à l'eau, le Tout asses en Desordre à cause des continuels partis des Hiroquois qui en sont pourtant esloignés [...] de Deux cents Lieues ». Dans son *Mémoire* de 1670, le sulpicien Fénelon parlera surtout de la rivière et du « port merveilleux ». ¹²

En effet, si l'on ne l'en avait instruit à bord, il devait apprendre là de bien fâcheuses choses sur les méfaits des tribus iroquoises. On lui raconta à ce sujet l'histoire d'une jeune Indienne, fille d'un chef, que deux rivaux courtoisaient : elle devait être à celui qui lui apporterait une chevelure « levée » sur une fille ou une femme de leurs ennemis. Cette affaire lui fit comprendre de quelle patience et de quelle ténacité ces sauvages étaient capables lorsqu'il s'agissait de se venger ou de préparer quelque mauvais coup.

Le temps s'étant amélioré, « nous montasmes le fleuve, poursuit-il, et costoyames l'isle D'orléans » ... Il exagère en disant qu'il n'y avait alors qu'une maison ! et il n'entend pas toujours bien les nouvelles qu'on lui donne : est-ce bien le nommé Maheu (René) qui fut pris par les sauvages, ou plutôt quelqu'un de ses gens ? Il continue de s'intéresser aux habitudes des indiens : on lui a expliqué que, « quinze jours auparavant de partir pour la guerre, [ils] s'assemblent et se festinent, leurs plus excellents mets sont du chien, du poisson fumé ou boucané et de la viande fresche ou fumée meslé avec du bled d'inde et des légumes, le tout cuit ensemble. [Ils] l'apellent sagamité. Après qu'ils ont mangé, ils se mettent sur leur cû comme des singes, et se partagent dans leurs cabanes, moitié d'un costé, moitié de l'autre, et quelques uns d'entre eux se promènent au milieu, tenant quel-

12. *Cahier des Dix*, no 35 (1970), 175.

que arme en main, et parlent comme fort en colère,, et disent qu'il est nécessaire de vanger la mort de leurs parents, et qu'il n'y a rien de plus glorieux que de mourir en se vengeant : à quoi tous les autres assis sur leur derrière, répondent de signes de teste en disant en quadence : hé ! hé ! signifiant par là qu'ils sont du mesme avis ».

A Québec

Enfin, de l'île d'Orléans, « nous arivasmes sur la rade de québec [...] nous saluâmes la forteresse de sept coups de canon, et aussitôt je descendis à terre ». Comme tant d'autres, il se retira chez le meilleur aubergiste du lieu, son « pays » Jean Gloria.

On peut dire que la carrière de ce Dieppois, pour brève qu'elle sera, fut celle d'un veinard. Né dans la paroisse Saint-Jacques, où Pierre, son père, possédait un commerce, Jean, âgé d'environ vingt ans, était arrivé à Québec un peu avant 1650. Il fut d'abord simple domestique chez les Jésuites; mais les bons pères eurent vite discerné le sens pratique et les autres dons de ce laborieux. On le poussa, et sans doute fut-il également aidé par son mariage avec la nièce d'un notable, Marie Bourdon, qui devait le seconder dans son travail et lui succéder après sa mort.

Déjà « commis général des magasins » de la colonie, il deviendra en 1658 « procureur de la communauté des Habitants », et, lors du passage d'Asseline de Ronval, sans parler de son commerce particulier, il tenait auberge dans la basse ville,¹³ à l'angle de la rue du Sault-au-Matelot et de la côte de la Montagne. Dans ce même fief du Sault-au-Matelot, se trouvaient aussi un grand magasin de Bourdon, la brasserie acquise par Pierre Denys de la Ronde et « la boulangerie concédée à Simon Denys de la Trinité. »

Il est tout naturel que notre touriste ait voulu s'entretenir d'abord avec ses compatriotes, qui ne manquaient pas à Québec. Aussi sa première visite fut-elle pour le père Claude Dablon, jésuite dieppois qui, à quarante-cinq ans, était déjà célèbre dans tout le pays. Le religieux lui déclara qu'il « estoit tout nouvelle-

13. D'après l'article de M. André Vachon, DBC, I, 349.

ment revenu de prescher l'évangile aux hiroquois, lesquels, pour le récompenser de ses pénibles travaux, le traitèrent fort rigoureusement, mais, comme il sçavoit leur langue dans toute la perfection, il se tira adroitement..» Ils eurent de quoi parler ensemble, car le missionnaire, qui avait été, quelques années auparavant, fonder une mission sur le lac Erié, rentrait justement d'une expédition à la baie d'Hudson par la voie du Saguenay. Il était en mesure de satisfaire toutes les curiosités de son visiteur sur ces indigènes dont les Européens racontaient tant de choses fantaisistes.¹⁴

Ensuite, le nouveau venu n'eut rien de plus pressé que de visiter ce Québec de 1662, qui était loin d'être une capitale importante, puisque le nombre de ses habitants devait se limiter, « du cap Tourmente à la côte de Lauzon », à moins de 2,000 âmes. Il nota bien vite le contraste entre la basse ville, quartier commercial, et la haute, où des maisons neuves s'élevaient, largement espacées. Il estime cependant la « basse ville mieux bastie ». Elle se situe, dit-il, « sur le bord du fleuve St Laurents, qui est trois fois au moins large devant québec que la Seine devant rouen. C'est la demeure des marchands, et où sont les magasins. » Il a remarqué à droite, à l'entrée de la rue Sous-le-Fort, « une petite forteresse qui regarde le levant, scituée sur une petite montagne escarpée » et garnie de canons : c'est la « plate-forme » qui protège la rade.¹⁵

Pour accéder à la haute ville, notre touriste devra s'engager dans un sentier assez raide. A mi-chemin, il rencontre l'enclos des sauvages : nombre de « cabanes enfermées d'une palisable (sic) d'arbres tous entiers qui se touchent les uns les autres, où on ne pourroit entrer que à coups de haches. Un Jésuite va tous les matins dans toutes ces cabanes querir les sauvages et les conduit à la messe, et, le soir, il en fait de mesme pour les conduire au salut ». » Au sommet, ajoute-t-il, « il y a quantité de maisons et plusieurs églises, une Desquelles est la cathédrale, qui estoit en ces temps-là gouvernée par monseigneur l'évesque de petré. »

14. M.-Jean-d'Ars Charette, c. s. c., *Dablon, Claude*, DBC, I, 251.

15. Pour la topographie du vieux Québec, nous nous sommes inspiré d'une Conférence de M. Marcel Trudel, intitulée *Le Québec de 1663* (Société historique de Québec, *Textes* (1972), no 4.

Il admirera sans doute, comme plus tard l'abbé de Fénelon, les « trois maisons religieuses fort bien basties et qui vivent presque aussi commodément qu'en France, à sçavoir les pp. jésuites, les urcellines et les hospitalières. »¹⁶ Peut-être n'entra-t-il pas, « rue des Parloirs », dans la maison des « révérendes mères urcellines », où vivait encore Marie de l'Incarnation, mais il s'attarda certainement à l'Hôtel-Dieu, dit du Précieux Sang. Dû à la munificence de la duchesse d'Aiguillon, l'établissement avait été fondé en 1639 par trois Dieppoises : les mères Saint-Ignace (Marie Guénet), Saint-Bernard (Anne Lecointre) et Saint-Bonaventure (Marie Forestier). Ces religieuses, alors dans la cinquantaine, continuaient de soigner les malades et les vieillards.

Asseline de Ronval sortit souvent de Québec, visita les alentours, la campagne cultivée ne s'étendant guère au-delà de Saint-François. La côte de Beaupré lui parut bien peuplée. Il y a aussi, observe-t-il, « une rivière qui tombe d'une haulte montagne en bas, que l'on nomme le Sault de mémorancy, [et] qui est à deux lieues de Québec, d'où on le voit comme si on estoit tout proche, et d'où aussi on entend le bruit de la chute. » C'est un fait dont nous pourrions douter aujourd'hui, habitués à la rumeur des grandes villes, mais il est exact, et plusieurs voyageurs d'autrefois nous l'affirment.

Notre visiteur s'intéresse aux productions du pays. Il nous dit que les Jésuites font leur bière, et il pense que, pour le vin, Québec est trop froid : on le « porte de France », mais, des régions plus douces comme celle de Montréal, « seraient plus propres pour le vin ». En revanche, le pays produit tout ce qu'on peut désirer. Ainsi, pour se chauffer, « le bois ne coûte qu'à couper. » Et il ajoute : « le bon bled y croist en abondance, il y a toutes sortes de viandes et de gibier. Les jardins y donnent toutes les légumes qu'on peut souhaiter. »

Il a eu tout loisir de chasser et de faire la pêche. Le poisson ne manque pas : entre autres, « on y prend nombre d'anguilles que l'on sale pour toute l'année. » Il nous parlera aussi de la faune,

16. Armand Yon, *François de Salignac-Fénelon*. . . III, *Cahier des Dix*, no 36 (1970), 176.

celle qu'il a pu observer et celle qu'on a dû lui décrire: les marsouins blancs, les loups marins, la loutre, l'origanal, « grand comme un grand boeuf », mais il s'attarde volontiers à nous rappeler les habitudes du castor, « qui ne peut vivre qu'il nage la queue dans l'eau ». Cette queue est « large de trois doigts, longue environ de mi-pieds [. . .] Il a quatre dents au devant de la gueule, et lorsque cet animal c'est attaché à ronger un arbre, tout gros qu'il puisse être, il ne le quitte pas qu'il ne l'aye fait tomber ».

Notre Dieppois avait déjà passé trois semaines dans la région du Québec. . . Outre ses chers « pays », il avait pu rencontrer plus d'un notable, par exemple Jean Bourdon, ingénieur très considéré et oncle de la dame Gloria, et encore, peut-être, lors de sa visite à l'Hôtel-Dieu, le chapelain de cette institution: Jean Lesueur, dit « l'abbé de Saint-Sauveur », un Normand de Bayeux, le meilleur ami de Bourdon. Il nous assure que, peu après son arrivée à Québec, il fut rendre ses hommages à Pierre du Bois, baron d'Avaugour, notre sixième gouverneur. C'était, dirait-on aujourd'hui, un chef très « controversé ». Il n'était en Nouvelle-France que depuis 1661, et déjà il s'était brouillé avec l'évêque, à propos de l'éternelle question de la traite de l'eau-de-vie. On racontait que, favorable d'abord au maintien de la discipline, il avait brusquement changé d'avis lorsqu'un prêtre avait sollicité la grâce d'une femme coupable de « trafic »: eh bien! oui, elle serait pardonnée, mais désormais la traite serait libre!¹⁷

Trois-Rivières et Montréal

Apprenant que le Gouverneur devait bientôt se rendre à Montréal avec des troupes, Asseline de Ronval avait demandé et obtenu d'être du voyage. Il y avait plusieurs barques, et une vingtaine de « sauvages algonquins » devaient suivre. Pendant toute cette navigation sur le fleuve, il ne vit partout qu'une campagne « très fertile », habitée par des multitudes de « bestes sauvages ». Il a aussi remarqué qu'« il y a une grande quantité de

17. On sait que Mgr de Laval demanda et obtint le retrait du baron d'Avaugour, qui mourut à la guerre contre les Turcs, en 1664. Cf. W. J. Eccles, *Dubois Davaugour, Pierre*, DBC, I, 291.

veines du fleuve, qui s'écoulent dans les prairies, pour en arozer la terre. »

« Nous nous arrestâmes au trois rivières, dit-il, moitié chemin du Montréal. » Cette ville, fondée en 1634 par le sieur de La Violette, comptait alors quelque quatre cents âmes. Elle eut l'heur de plaire particulièrement à notre touriste, qui poursuit: c'est assurément le pays le plus beau et le meilleur que l'on puisse souhaiter. Il semble que la nature aye pris plaisir à le faire. Sy il estoit bien cultivé et habité, on en feroit un vray paradis terrestre. » Malheureusement, là aussi, on avait à se plaindre des Iroquois. On lui raconta la triste fin de deux infortunés « cieurs de long ». Pendant qu'ils prenaient leur repas à la maison, des indiens s'étaient cachés dans « un gros monceau de mouleure de bois », et, quand les deux ouvriers revinrent à leur travail, « les coquins sortirent de ce monceau de poussière », se jetèrent sur eux et les conduisirent jusqu'à une troupe en « ambuscade ». On les fit mourir « dans les tourments ».

Il vit le « delta » du Saint-Maurice, qu'il prit pour trois rivières distinctes, et, quand d'Avaugour « le trouva nécessaire pour le service du Roy », on se remit en route. Ce ne fut « pas sans grande peine, car le courant de l'eau estoit toujours contraire, le flot de la mer ne pouvant monter sy hault. C'est pourquoy nous ne pusmes y ariver que à forces de rames. »

« En ce temps-là, écrira-t-il plus tard, « le Montréal étoit peu habité ». En effet, car si Québec, en 1662, étoit une bien modeste capitale, Trois-Rivières une toute petite ville, Montréal — ou Ville-Marie — n'étoit encore qu'un embryon de ville, ou, — si lon veut — un grand village, une « paroisse ».

Dans un ouvrage récent, très documenté, sur les *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Mlle Louise Dechène ne peut nous fournir des statistiques sûres qu'à partir de 1666, et donne pour cette année-là une population de 659 habitants, dont 403 du sexe féminin.¹⁸ Pour 1662, on peut imaginer un total de cinq cents âmes.

18. Louise Dechène, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris & Montréal, Plon, s. d. [1974], Tableau A, 493.

Il n'existait pratiquement qu'une grande rue, parallèle au fleuve, la rue Saint-Paul, de laquelle se détachaient vers le nord des voies perpendiculaires, nommées d'après les saints du calendrier.

Plus bas, vers le Saint-Laurent, c'était la « Commune », où serpentait un assez mauvais chemin, qui servirait plus tard aux charrois.

L'édifice principal de ce Montréal primitif était sans conteste son Hôtel-Dieu, rue Saint-Paul, à l'angle de la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice). Il ne devait être achevé qu'en 1694, pour brûler entièrement l'année suivante. En 1662, il comptait déjà, en partant de la rue St-Joseph vers l'est: la maison de Mlle Mance (un rez-de-chaussée et un étage mansardé), la chapelle à la façade quelque peu ornamentée, dont la nef s'allongeait vers le nord, enfin l'hôpital proprement dit.¹⁹ La « communauté », en prolongement, restait encore à bâtir. Tous savaient que cette institution était due à la générosité d'Angélique Faure, marquise de Bullion et à l'initiative de la Champenoise Jeanne Mance: celle-ci y installa en 1659 trois religieuses hospitalières de Saint-Joseph, venues de La Flèche. Sans toutefois s'agréger à la congrégation, elle lui demeura dévouée jusqu'à sa mort. C'est à bon droit qu'on la considère comme la première infirmière « laïque » du Canada.

L'église paroissiale des sulpiciens n'existait encore qu'à l'état de projet: les offices religieux avaient lieu dans la chapelle de l'établissement, que dirigeaient les religieuses de La Flèche, — les mères Judith Moreau de Brésoles (native de Blois), Catherine Macé (de Nantes), et Marie Maillet (de Saumur).²⁰

Cette maison était vraiment le centre religieux de la ville naissante, d'autant plus que le curé de la paroisse, le sulpicien Gabriel Souart, y demeurait avec ses prêtres, en attendant qu'on leur construisit un séminaire. En 1662, M. Souart cumulait aussi

19. D'après un plan établi au XXe siècle par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne. Cf. Soeur Mondoux, *L'Hôtel-Dieu de Montréal*.

20. Cf. Marie-Claire Daveluy, *Mance, Jeanne*, DBC, I, 497.

les fonctions de supérieur, pendant l'absence de M. de Queylus, repassé en France. De vocation quelque peu tardive, ce Parisien, aujourd'hui âgé de cinquante ans, était arrivé en Nouvelle-France dès 1657, accompagné de son Supérieur et de ses confrères Dominique Galinier et Antoine d'Allet. Il avait étudié la médecine, possédait de grands biens de famille dont il n'était pas avare, et, grâce à son action et à son prestige, on peut regarder Gabriel Souart comme la cheville ouvrière des commencements difficiles de Ville-Marie. Il y fut même « le premier maître d'école », titre dont il se disait très fier.²¹

Quand les barques du baron d'Avaugour touchèrent Ville-Marie, en juillet 1662, Paul de Chomedey de Maisonneuve était depuis vingt ans gouverneur pour le compte de la Société Notre-Dame de Montréal, et le Séminaire de Saint-Sulpice ne devait que plus tard devenir « seigneur » de l'Île.

Chez Charles Le Moyne

Asseline de Ronval eut sans doute, en arrivant avec des militaires, la curiosité de visiter le fort: ce n'était encore qu'un méchant enclos de troncs d'arbres, à la seule épreuve, semble-t-il, des flèches iroquoises.

Par contre, il trouve que « les maisons, quoy que en petit nombre, ne laissoient pas d'estre beles, spatieuses et agréables ». Et il ajoute aussitôt: « celle de monsieur Le moine, natif de Dieppe, surpassoit toutes les austres ».

Ici, notre voyageur va nous causer une surprise: il n'est pas seul, il a avec lui son « camarade duchesne d'Iberville »! Il faut entendre, évidemment: Duchesne [qui est] d'Iberville. Ce nom, qu'empruntera plus tard un fils de Charles Le Moyne, — le plus hardi, le plus célèbre — est celui d'une petite localité, proche de Dieppe. Nous pouvons nous demander si ce compagnon, dont nous apprendrons bientôt le prénom: Joseph, et l'âge: 20 ans, avait fait avec lui la traversée. C'est probable. En tout cas, il est « pa-

21. D'après Olivier Maurault, *Souart, Gabriel, DBC*, I, 627.

rent » de Le Moyne, et les deux jeunes gens vont être invités dans la belle demeure de ce dernier.²²

Des Duchesne et des Duquesne, il y en a toujours eu beaucoup en Normandie, mais un Duchesne — Adrien — s'était distingué naguère à Québec et à Trois-Rivières comme chirurgien, et c'est lui qui avait appelé en Nouvelle-France son jeune neveu Charles Le Moyne, en 1641, alors que celui-ci n'avait que quinze ans. Le père était « aubergiste » à Dieppe, mais les biographes qui nous parlent de lui ont bien soin de préciser qu'il n'était pas un vulgaire « marchand de soupe », mais un « maître hôtelier à l'enseigne de *l'Image Saint-Eloi*, face le Puits-Salé ». ²³

Comme Jean Gloria, il avait débuté chez les Jésuites, en Huronie, et s'était très vite assimilé la langue des sauvages. En 1645, il s'était déjà créé une solide réputation d'interprète qui devait le servir toute sa vie. On l'employa à Trois-Rivières, puis il alla s'établir à Ville-Marie dès 1646.

Quand il accueille chez lui les deux jeunes voyageurs, il n'est pas encore seigneur de Longueuil et de Châteaugay : tout au plus s'est-il fait attribuer le fief de la Pointe qu'on nommera « Saint-Charles » en son honneur. Mais il est surtout commerçant. . . L'immeuble des Le Moyne s'élève rue Saint-Paul, naturellement, et comprend, outre la demeure de la famille, un magasin et un entrepôt. Cette rue Saint-Paul, aujourd'hui si nue, si froide, était encore, au XVIII^e siècle, ombragée de nombreux arbres. De vastes jardins et des vergers s'étendaient derrière les maisons.

Agé en 1662 de trente-six ans, Charles était aussi militaire: tous les hommes de Ville-Marie devaient l'être, d'ailleurs, plus ou moins, car on y vivait dans une peur constante de l'Iroquois. Dans les moments critiques, c'est à ce vaillant homme qu'on s'adressait, et il savait, selon les cas, arbitrer les différends ou faire le coup de feu. Nous avons vu que notre Asseline de Ronval semble avoir pris jusque là grand intérêt aux exploits de peaux rou-

22. Jean-Jacques Lefebvre, *Le Moyne de Longueuil*. . . , DBC, I, 474s.

23. L.-M. Carles, *Les Dieppois dans l'épopée canadienne*. . . , Rouen, Defontaine, s. d. [après 1944], chapitre intitulé: *Le Moyne*, 61.

ges: chez les Le Moyne, il serait admirablement placé pour en entendre de belles à leur sujet!

Comme tous les visiteurs, il avait remarqué le site unique de cette ville naissante: une grande île, baignée de tous côtés par les eaux du Saint-Laurent, et située au confluent de plusieurs voies d'eau, la principale étant le puissant Outaouais, grossi de cours d'eau secondaires; plus loin, le Richelieu qui menait au lac Champlain.

C'était magnifique, pour la traite des fourrures, ces chemins mouvants, dans un pays dépourvu de routes terrestres! mais c'était aussi redoutable, à cause de l'hostilité de ces Iroquois, si habiles à manier leurs légers canots!

Et Charles Le Moyne de raconter aux Dieppois tout oreilles la tragédie du Long-Sault, qui datait à peine de deux ans: l'histoire de ce jeune Adam Daulac ou Dollard, sieur des Ormeaux, parti avec seize compagnons — les « Dix-Sept », tous célibataires et Montréalistes de 21 à 28 ans — à la rencontre de l'ennemi.²⁴

Parvenue au Long-Sault, sur la rive nord de l'Outaouais, la troupe avait été rejointe par un « parti » de 40 Hurons et 4 Algonquins. Ils se retranchèrent dans un vieux fort abandonné, qu'ils se proposaient de remettre en état. Ils n'en eurent pas le temps: une armée de plusieurs centaines d'Iroquois parut, et ils durent accepter un combat inégal. Ce fut terrible, d'autant plus qu'un certain nombre de Hurons tournèrent casaque, passant à l'ennemi. Pas un Français ne devait revenir! . . . Et le récit de Charles s'avérait d'autant plus pathétique, qu'il avait failli faire partie de l'expédition: il s'y serait joint, assure-t-il, si au lieu de partir tout au début de mai, on lui avait donné le temps de faire ses semailles. Et cet exploit du Long-Sault fut longtemps considéré en Nouvelle-France comme l'un des hauts-faits de la lutte contre l'Iroquois abhorré.

A l'époque, la colonie était en deuil du tabellion Lambert Closse, qui exerçait aussi les fonctions plus martiales de sergent-major. Il avait même été gouverneur intérimaire, en l'absence de

24. André Vachon, *Dollard des Ormeaux, Adam*, DBC, I, 274s. L'auteur expose et discute les différentes versions de ce fait d'armes controversé.

M. de Maisonneuve, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à la traite, comme la plupart de ses contemporains. Bien des fois, depuis les débuts, il avait exposé sa vie, lorsque, le 6 février de cette même année 1662, il fut surpris et tué par une bande d'Iroquois, « lors qu'il alloit au secours de quelques François qui estoit en danger. » La *Relation* de 1662 fera de lui cet éloge: « C'estoit un homme dont la piété ne cédoit en rien à la vaillance, & qui avoit une présence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats »,²⁵

A titre d'expérience personnelle, Charles put raconter à ses jeunes compatriotes qu'il l'avait échappé belle, l'année précédente, en se tirant d'une embuscade iroquoise grâce aux armes que lui avait bravement fournies la dame Duclos. Avec les années, une famille nombreuse allait naître et grandir sous le toit de la rue Saint-Paul. Charles avait épousé en 1654 Catherine Thierry, qui devait lui donner deux filles et douze fils. A l'été de 1662, il n'y avait encore à la maison que le petit Charles II, né en 1656, futur premier baron de Longueuil; Jacques, né en 1659, qui deviendra Le Moyne de Sainte-Hélène, et enfin ce bébé d'un an, Pierre, que le monde entier connaîtra un jour sous le nom d'Iberville.

Sans doute cet heureux père se fit-il un plaisir d'accompagner ses hôtes dans les quelques endroits qui pouvaient les intéresser. Ils virent ainsi l'ancienne étable où la soeur Marguerite Bourgeoys tenait école, ainsi que la chapelle, toute en bois, qu'elle venait de faire édifier, de l'autre côté de cette rue Saint-Paul, sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours. A l'Hôtel-Dieu, où Le Moyne était *persona grata*, ils rencontrèrent probablement le curé Souart, qui en était aussi aumônier. Sa famille religieuse, comme tant d'autres, avait éprouvé récemment des pertes cruelles: deux de ses membres venus de France avaient péri, l'année précédente, de la main des Iroquois. L'un, Guillaume Vignal, économiste du Séminaire, avait été capturé et massacré sur la rive-sud du fleuve, là où aboutira deux siècles plus tard notre pont Victoria. Quant à la seconde victime, Jacques Le Maistre, il avait été tué d'un coup d'arquebuse, à la ferme Saint-Gabriel. On lui trancha la

25. Citée par M.-Cl. Daveluy, *Closse, Raphaël-Lambert*, DBC, I, 236s.

tête, et, paraît-il, le chef Outreouti le dépouilla de sa soutane pour s'en revêtir.²⁶

Toutes ces histoires, certes, n'étaient guère réjouissantes ! Nos jeunes gens allèrent-ils à la chasse, qui les avait enthousiasmés, dans la région de Québec ? Si toutefois Charles Le Moyne le leur permit, il dut les suivre de près, car on ne s'aventurait pas impunément hors de la palissade du fort. C'était parfois bien tentant ! Au nord, verdoyait le mont Royal, mais on le disait infesté de sauvages.

Asseline de Ronval dut passer environ deux semaines à Ville-Marie. Il eut ainsi le temps de connaître à peu près tous les notables du lieu. S'il ne put lui parler, il entrevit du moins le Gouverneur à la chapelle. Et puis, on venait beaucoup, chez Le Moyne, maître Jacques en rapports fréquents avec les autorités : Zacharie Dupuis, qui avait succédé à Closse comme sergent-major des troupes : les chirurgiens et les médecins qui, comme Pierre Martin et Etienne Bouchard, soignaient les malades de l'Hôtel-Dieu ; le syndic Jacques Testard de la Forest, dont les fonctions équivalaient à celles d'un premier maire ; le procureur Gilbert Barbier, dit « le Minime » ; enfin, maître Bénigne Basset, notaire, dont les actes innombrables, fort bien conservés, permettent maintenant à nos érudits de reconstituer la vie des citoyens de son temps. Ajoutons que les marguilliers de la paroisse, cette année-là, outre Charles Le Moyne et Gilbert Barbier, se nommaient Louis Prud'homme, Jean Gervaise, Pierre Gadoys et Jacques Leber.²⁷

Notre Dieppois prétend que, lors de son voyage, il n'y avait qu'une chapelle où deux pères Jésuites disoient la messe tous les jours » Il en avait été ainsi, dans le fort, jusqu'à l'arrivée du curé Souart, en 1657. Par la suite, ce sont les sulpiciens qui assurèrent le culte à l'Hôtel-Dieu, mais peut-être le curé, après le départ de son supérieur et la mort tragique de ses deux missionnaires, eut-il de nouveau recours aux fils de Loyola. Quoi qu'il en soit, les deux invités, qui passèrent au moins deux dimanches chez les Le Moyne, durent naturellement assister avec ces der-

26. D'après deux articles de Mlle Olga Jurgens, DBC, I, 678, 469.

27. E.-Z. Massicotte, *Mémento historique de Montréal*, MSRC, 3e série, 1933, 111-131.

niers aux offices de l'hôpital: grand-messe le matin; dans la soirée, vêpres, complies et parfois un salut.

On a bien souvent écrit — naguère et davantage de nos jours, — que la Nouvelle-France était un couvent muré, une espèce de théocratie. Si cela fut, ce n'était pas encore vrai de Ville-Marie en 1662, même si la vie religieuse y était plus austère qu'à Québec, et bien un peu teintée de gallicanisme et de jansénisme. On y était si peu nombreux! il fallait vivre « en famille », ce qui ne veut pas dire que tous étaient forcément d'accord. Tant pis pour les dissidents: les jeux étaient faits. On n'avait pas le choix.²⁸

Tout cela, bien entendu, ne troublait pas nos jeunes gens: élevés à Dieppe dans un milieu chrétien, ils ne trouvaient chez leurs amis canadiens que de bons exemples. Ils avaient vraiment joui de ce séjour dans un pays si différent du leur, et pourtant d'ambiance française; mais il leur fallait maintenant songer au départ. Les Le Moyne, mari et femme, auraient bien voulu garder chez eux deux Normands pleins de jeunesse et d'ardeur: on avait tant besoin de bras, en Nouvelle-France! On aurait pu les employer, soit au magasin, soit à la culture des champs, ou même aux deux fonctions. Et ainsi, ils auraient vécu libres et heureux sous un climat sain, et seraient devenus comme lui, Charles Le Mone, des pionniers de cette autre France vaste et lointaine.

Rien ne put convaincre Asseline de Ronval: son rêve n'était-il pas de courir le monde? Il ne se voyait pas derrière un comptoir ou les mains aux manchons d'une charrue! Quant à Joseph, apparenté au maître de céans, la pression qu'on exerça sur lui fut peut-être plus forte: il hésita d'abord, puis, — pour son malheur — il décida de rester, au moins un certains temps, chez son aimable cousin.

Et ce furent bientôt les adieux. Asseline de Ronval profita encore des barques du Gouverneur pour refaire en sens inverse le voyage qu'il nous avait décrit à sa façon.

28. Mme Louise Dechêne (*Habitants*. . . , 476), estime qu'« en période de conformisme, il est malaisé de définir la nature du sentiment religieux ». Quoi qu'on essaie de prétendre aujourd'hui, nos ancêtres, sauf de rares exceptions, étaient sincèrement religieux.

Le retour

A Québec, il se retira de nouveau chez son compatriote Gloria. Une question se posait pour lui, qu'il avait bien souvent discutée avec ses amis canadiens : passerait-il l'hiver au pays ? Il fallait se décider : on serait sous peu en octobre, et les derniers vaisseaux partaient généralement vers la fin de ce mois-là, ou tout au début de novembre.

Les sauvages et l'hiver canadien : c'étaient deux sujets sur lesquels on épilouait le plus volontiers et dont les auteurs des *Relations* entretenaient le plus souvent leurs lecteurs : le premier thème était plein de dangers, alors que l'autre ne pouvait comporter que des désagréments. S'il avait eu le temps — ou même la pensée — de lire quelques-unes des *Relations* antérieures, il aurait pu constater que, comme il en serait encore trois siècles plus tard, les hivers pouvaient grandement différer d'une année à l'autre : certains furent rigoureux au point de faire de nombreuses victimes, en ces temps où le confort — le mot comme la chose — restait inconnu ; tandis que d'autres prirent un aspect d'automne prolongé ou même de printemps anticipé. Il aurait souri en lisant, à propos de l'hiver 1632-1633, qu'il avait été « beau, car il a été blanc comme neige, sans crottes et sans pluie » ; mais le père Le Jeune l'eût horrifié, avec l'histoire d'un Français qui, « ayant soif dans les bois et voulant lécher un peu de neige qui étoit sur une hache qu'il tenoit, venant à toucher le fer, sa langue se colla et gela si promptement et si fortement, que, venant à retirer soudainement la hache pour le froid qu'il sentoit, il enleva quant et quant toute la peau de sa langue »²⁹

Au vrai, notre touriste ne connut l'hiver canadien que d'après les ouï-dire de son entourage, puisqu'il ne passa ici que des mois d'été. Cependant, il essaie de l'expliquer, et s'en tire avec l'assez plate lapalissade que voici : « Pourquoi il fait si froid en ce pays-là et qu'il y tombe tant de nége, puisque québec est presque le plus septentrional des terres que nous y habitons, qui est sous le même méridien de la rochelle, et les autres encore plus

29. Thwaites, V, 124 & 148.

méridionaux, c'est que la terre, estant entièrement couverte d'arbres, qui y sont fort épais et fort hauts, le soleil ne peut eschauffer la terre, ne pouvant percer qu'à travers tous les arbres, et, sous les arbres où il n'y a jamais eu de soleil, il y faict sy froid, que l'on n'y peut demeurer sans y glacer; mais, aux lieux qui sont desfrichés, il y faict chaud en etté comme en europe sous leur mesme hauteur, et où je me suis baigné plusrs fois pour la grande chaleur ».

Il avait bien l'intention, d'abord, de prolonger son séjour en Nouvelle-France, « n'ayant aucun dessein de retourner en france cette année, je m'appliquay à faire des habitudes »... Il prétend que c'est Gloria qui le fit changer d'idée. « Il me dit, écrit-il, que sy je passois icy l'hyver, qui est très long et rigoureux, j'aurois loisir de m'enuyer »³⁰

Voire ! N'est-ce pas bien la peur du sauvage, plutôt que celle de l'hiver, qui l'amena à se raviser ?

On conviendra qu'il était venu chez nous dans les moments les plus sombres, les plus périlleux de cette guerre, — ou mieux : de cette *guerilla* iroquoise. Dans *Il y a trois cents ans*, Léo-Paul Desrosiers démontrera que, dès 1660, on redoutait une recrudescence d'hostilité de la part des Indiens, même des Sinèques, pourtant naguère amis des Français : « les Hurons, écrit-il, maintenant presque tous cédés aux Iroquois, la colonie française s'aperçoit qu'elle n'a presque plus d'Indiens à son service pour lui servir de troupes de couverture et déceler la présence des groupes de guerriers ennemis. Elle est devenue beaucoup plus vulnérable ». Et plus loin : « Le combat du Long-Sault agit certainement comme un catalyseur dans une atmosphère chargée d'intentions hostiles, de soupçons, de défiance, d'appréhensions, de rancune. »³¹

Et l'on était maintenant au lendemain de cette année 1661 : pour tous, elle avait été « l'année apocalyptique que [...] les at-

30. Passage cité par M. Marcel Trudel, qui a connu la relation d'Asseline de Ronval (*Le Québec. . . .* 3).

31. Léo-Pol Desrosiers, *Il y a trois cents ans*, *Cahier des Dix*, no 25 (1960), 87s.

taques iroquoises rendraient à jamais célèbre et douloureuse dans l'histoire du pays ». A maintes reprises, le jeune Dieppois en avait entendu les échos.³² Lui-même nous dira, après tant d'autres : « La vie en ce pays-là est plus en danger que celle de l'oiseau sur la branche ».

Aussi pensons-nous que la menace iroquoise fut pour lui, plus ou moins consciemment, le vrai motif de sa décision finale : il partirait.

Il s'en fut trouver le Gouverneur pour lui faire part de ses intentions et obtenir son congé. A l'en croire, d'Avaugour fit quelque difficulté, car, comme naguère Charles Le Moyne, il devait voir en ce jeune garçon une recrue désirable pour la colonie. Il lui avait promis, paraît-il, « la première enseigne vacante », c'est-à-dire le grade de porte-drapeau, mais il finit par se laisser fléchir.

Il pourrait donc s'embarquer sur le *Saint-Pierre*, mais cette fois, nous ne saurons pas le nom de son capitaine ni la date exacte où l'on mit à la voile. Ce dut être l'un des tout derniers jours de ce mois d'octobre, — le 30 ou 31 — car il eut le temps d'apprendre une bien macabre nouvelle : son camarade Joseph Duchesne avait été massacré par les Iroquois le 25 ... On lit en effet dans le *Premier Registre de l'église Notre-Dame de Montréal* : « Du 26 oct. A esté enterré Joseph Duchesne, aagé d'environ vingt ans, tué la veille par les Iroquois. Il estoit de Dieppe. »³³

Asseline de Ronval revit-il, avant de partir, le père Dablon et ses autres amis de Québec ? C'est probable. Les adieux au couple Gloria durent être particulièrement chaleureux. On le chargea sans doute de force commissions, il dut emporter pour les parents dieppois des messages, des lettres, voire des colis. Le pauvre Jean, toujours actif, devait souffrir déjà du mal qui allait le terrasser à trente-six ans. En 1663, il deviendrait marguillier de sa paroisse, et, cette même année, « le premier notaire royal de la Nouvelle-France ». Cependant, l'ancien petit domestique

32. La *Relation* de 1661 note simplement : « la guerre des Iroquois plus dure que jamais ».

33. *Premier Registre*. . . Sépultures, 1662, no 17.

des Pères ne put jouir de ces honneurs que jusqu'au 15 octobre 1665, date de sa mort.³⁴

La traversée de retour de notre touriste fut apparemment « sans histoire », et il rentra dans sa ville natale au début de décembre.³⁵ Là, il devait retrouver sa mère, devenue madame Despréaux : celle-ci fut la première à connaître toutes les péripéties de ce voyage mémorable. Certes, nous aurions aimé être auprès d'elle, pour entendre des impressions spontanées, toutes neuves et si fraîches, que le recul des ans devait forcément estomper.

Cependant, toujours obsédé par le mythe indien, notre Dieppois ne mettra pas le point final à sa relation « des Canadas » sans nous rappeler que les « sauvages américains » qui sont amis des Français, savoir « otaouas, algonquins et hurons », « connaissent dieu sous le nom de grand esprit, qu'ils prient à leur manière ». Et notre narrateur ne nous fera pas grâce d'une de leurs prières, commençant par ces mots : « Grand esprit, maistre de nos vies ... »

E p i l o g u e

Nous ne le suivrons pas.

Il nous paraît autrement à propos d'admirer la réussite de ce Normand du commun, qui, à l'instar de bien peu de mortels, sut réaliser pleinement le rêve de son enfance, lequel était, comme il nous l'a dit : « voir [du] pays autant qu'il me seroit possible ».

Armand Yon

34. André Vachon, *Gloria, Jean*, DBC, I, 349.

35. Il prétend qu'à bord du *Saint-Pierre* se trouvait « aussy monseigneur L'évesque de petrée ». . . Vraiment, ici il se vante ! En réalité, Mgr de Laval s'était déjà embarqué le 12 août pour aller se plaindre à la Cour du nouveau Gouverneur : « à 4 heures du soir partirent pour la France Monseign. de Petrée & le P. Ragueneau dans le vaisseau de Poulet » (JJ, 310).